

RÉPERTOIRE DES CONSÉQUENCES ET IMPACTS DES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES (RCI-CP)

**Pour les personnes de 6 ans et plus ayant une déficience intellectuelle (DI)
avec ou sans trouble du spectre de l'autisme (TSA)**

But du RCI-CP : objectiver et documenter les conséquences et les impacts des comportements problématiques d'une personne de 6 ans et plus présentant une déficience intellectuelle (DI), avec ou sans trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Le RCI-CP facilite un certain nombre de constats cliniques tels que :

- Identifier le ou les domaines prioritaires d'intervention au niveau des conséquences et impacts des CP (l'utilisateur et/ou son entourage);
- Convenir entre partenaires d'une vision globale et commune des conséquences et impacts;
- Suivre l'évolution dans le temps des conséquences et impacts des comportements problématiques sur l'utilisateur et sur son entourage.

Le RCI-CP :

- n'oriente pas vers un diagnostic;
- ne classe pas l'utilisateur par rapport à un échantillon de référence.

Le RCI-CP s'inscrit dans un processus clinique spécialisé pour faire face aux comportements problématiques et à leurs conséquences et impacts. Il fait partie d'un éventail d'outils variés, qui comprend également, à titre d'exemples, l'ÉGCP-II-R et la Grille de dépistage des TC/TGC. Il ne remplace pas ces outils.

CONSIGNES

Vous devez :

- Lire chacune des descriptions proposées pour chaque catégorie (trois descriptions par catégorie);
- Entourer le score (chiffre de la description) qui correspond le mieux à la situation de l'utilisateur et de son entourage;
- À la page 7, transcrire les scores dans les cases correspondant aux catégories puis faire le calcul.

RÉPERTOIRE DES CONSÉQUENCES ET IMPACTS DES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES (RCI-CP)

IDENTIFICATION DE L'USAGER ET DE LA PERSONNE QUI COMPLÈTE LE RCI-CP

Nom et prénom de l'utilisateur :		Date de naissance de l'utilisateur :	
Numéro de dossier :		Date de passation :	
Nom et prénom de la personne qui complète le RCI-CP :			

CATÉGORIES DE CONSÉQUENCES ET IMPACTS

1. Nuit aux activités et au fonctionnement dans la communauté	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont bloqué complètement</u> son intégration et sa participation à des activités de loisirs dans la communauté.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont bloqué parfois</u> son intégration et sa participation à des activités de loisirs dans la communauté.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

2. Amène une hospitalisation dans une unité fermée de psychiatrie	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont entraîné pour celle-ci plus d'une consultation au service de l'urgence</u> d'un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés <u>ou une hospitalisation</u> en centre hospitalier de soins psychiatriques/pédopsychiatriques.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont mené à la mise en place d'une consultation en psychiatrie/pédopsychiatrie</u> ou à une demande d'ajustement de sa médication psychiatrique.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

3. Génère de l'irritation et du rejet	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré de façon persistante ou très souvent</u> des sentiments négatifs tels que de l'irritation, du rejet, du mépris ou un sentiment de démission ou d'impuissance (plus de 50 % des situations d'interaction avec l'entourage de la personne).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré régulièrement</u> des sentiments négatifs tels que de l'irritation, du rejet, du mépris ou un sentiment de démission ou d'impuissance (50 % et moins des situations d'interaction avec l'entourage de la personne).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

4. Nuit aux activités et au fonctionnement résidentiel de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nui de façon majeure</u> à son fonctionnement résidentiel (l'empêche de vaquer à ses activités habituelles ou antérieures et empêche l'expression de ses capacités d'autonomie résidentielle optimales, dans son milieu actuel).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nui modérément</u> à son fonctionnement résidentiel (l'empêche de vaquer à ses activités habituelles ou antérieures et à l'expression de ses capacités d'autonomie résidentielle optimale, dans son milieu actuel).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0
5. Suscite l'utilisation de moyens de contrôle physiques de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nécessité le recours à des mesures contraignantes</u> tel que l'isolement ou le retrait (dans un endroit d'où elle ne peut sortir, en barrant la porte ou en la retenant) ou la contention ou un maintien physique de plus de 30 secondes avec des moyens mécaniques ou humains (même si la force physique nécessaire pour appliquer le maintien est minimale), de façon à réduire la liberté ou les mouvements de la personne. L'utilisation de matériel visant à protéger la personne de ses comportements problématiques est exclue.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nécessité l'utilisation d'arrêts d'agir de courtes durées</u> sans immobilisation physique complète <u>ou des mesures de retrait</u> (sans isolement, sans porte barrée ou retenue) ou de fréquentes incitations physiques.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0
6. Compromet les liens sociaux de la personne pertinents à son réseau de soutien	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont contribué à briser des liens sociaux significatifs</u> avec des membres de sa famille ou avec des amis qui lui fournissent un soutien important pour le maintien de sa qualité de vie et de son bien-être psychologique (ex. : père, mère, frère ou sœur ayant des contacts réguliers et significatifs, personne, ami sans situation de handicap et très présent dans la vie de la personne, etc.).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont compromis le maintien de ses liens sociaux significatifs</u> avec des membres de sa famille ou avec des amis qui lui fournissent un soutien important pour le maintien de sa qualité de vie et de son bien-être psychologique (ex. : père, mère, frère ou sœur ayant des contacts réguliers et significatifs, personne, amie non handicapée et très présente dans la vie de la personne, etc.). Lorsque la personne habite avec sa famille, des tensions vives ou de conflits apparaissent entre les membres de la famille.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0
7. Perturbe les activités d'autrui	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont perturbé les interactions ou les activités d'autrui de façon majeure</u> (ex. : les personnes de son environnement immédiat ne peuvent plus du tout travailler ou poursuivre leurs activités à cause des comportements de la personne ; les personnes habitant dans le même milieu (la fratrie, les pairs, etc.) doivent s'éloigner de la personne pour pouvoir interagir à leur guise ou passent plus de temps dans leur chambre ou à l'extérieur du milieu, la proximité de la personne étant excessivement difficile à supporter).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont perturbé les interactions ou les activités d'autrui de façon modérée</u> (ex. : les personnes de son environnement immédiat ont parfois de la difficulté à travailler ou à poursuivre leurs activités à cause des comportements de la personne ; les personnes habitant le même milieu (la fratrie, les pairs, etc.) doivent occasionnellement s'éloigner de la personne pour pouvoir interagir à leur guise, la proximité de la personne étant parfois difficile à supporter).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

8. Génère chez autrui du stress et de la détresse	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré des symptômes de stress physique et psychologique</u> dans son entourage, tels que des réactions intenses d'anxiété et de détresse associées à divers symptômes somatiques (ex. : insomnie, migraine, dépression ou épuisement) nuisant de manière significative au fonctionnement de son entourage.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré des symptômes de stress modérés</u> dans son entourage, tels que des réactions légères d'anxiété associées à divers symptômes psychologiques (ex. : hypervigilance, réaction de peur vis-à-vis de la personne, évitement de contact avec elle ou rejet).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

9. Porte atteinte à la propriété (de la personne ou à celle d'autrui)	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré des impacts négatifs majeurs</u> sur ses biens ou sur les biens d'autrui ce qui a entraîné des diminutions significatives de la qualité de vie de la personne ou d'autrui (ex. : bris de murs, de mobilier, de pièces d'automobile, de matériel électronique coûteux, etc.).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré des impacts négatifs modérés</u> sur ses biens ou sur les biens d'autrui, ce qui pourrait éventuellement entraîner des diminutions de qualité de vie de la personne ou d'autrui (ex. : perte d'un vêtement, d'un lecteur de musique, de matériel scolaire ou de loisir, etc.).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

10. Compromet le niveau d'intégration résidentielle de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont rendu nécessaire le fait qu'elle soit dirigée vers une ressource résidentielle plus contraignante</u> au niveau de sa liberté ou de son autonomie (ex. : devoir quitter son milieu familial et être dirigée vers une résidence à assistance continue, devoir quitter sa chambre et sa pension pour intégrer une ressource supervisée de façon continue par des éducateurs, devoir quitter une ressource dans la communauté et être dirigée dans une résidence pour personnes présentant des troubles du comportement, devoir quitter la communauté et être dirigée dans un centre hospitalier, etc.). Note : coter 2 pour toute personne qui est déjà hospitalisée ou qui vit dans une RAC.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont entraîné des questionnements significatifs sur le maintien de celle-ci dans son milieu actuel</u> ou ont compromis son maintien à moyen terme dans son milieu actuel ou ont entraîné une augmentation significative des demandes de répit.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

11. Compromet le niveau d'activité de jour (scolaire ou socioprofessionnelle) de la personne dans les sphères autres que résidentielles	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré un changement significatif dans l'orientation ou dans l'utilisation</u> de son activité de jour scolaire ou socioprofessionnelle, tel que être dirigée vers une ressource plus ségréguée (ex. : devoir quitter une classe ordinaire et être dirigée vers une école spécialisée, devoir quitter un plateau de stage dans la communauté et intégrer une ressource ségréguée d'un centre de réadaptation, recevoir la scolarisation à domicile, etc.) ou perdre l'accès à un transport nécessaire à l'utilisation d'une activité de jour.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont entraîné des questionnements significatifs sur le maintien</u> de celle-ci dans son activité de jour scolaire ou socioprofessionnelle (ex. : suspension du service pour une durée déterminée) ou ont compromis son maintien à moyen terme dans ces ressources.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

12. Nuit à la santé ou à l'intégrité physique de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne ont généré chez celle-ci des problèmes de santé majeurs nécessitant, à court terme, des soins médicaux de la part d'un professionnel de la santé (ex. : fracture, blessure ouverte, commotion cérébrale, etc.)	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré chez celle-ci des problèmes de santé mineurs</u> ne nécessitant pas d'intervention médicale à court terme (ex. : des blessures superficielles, des rougeurs, des égratignures).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

13. Nuit à la santé ou à l'intégrité physique d'autrui	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré chez autrui des problèmes de santé majeurs</u> nécessitant, à court terme, des soins médicaux de la part d'un professionnel de la santé (ex. : fracture, blessure ouverte, commotion cérébrale, etc.).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont généré chez autrui des problèmes de santé mineurs</u> , ne nécessitant pas d'intervention médicale à court terme (ex. : des blessures superficielles, des rougeurs, des égratignures).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

14. Génère des conflits dans son réseau social (familial et de services)	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont accru significativement la fréquence ou l'intensité des conflits et des tensions</u> dans son réseau social, familial ou de services et entre ces différents réseaux.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont fait naître certains conflits ou certaines tensions</u> dans son réseau social, familial ou de services et entre ces différents réseaux.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

15. Amène une augmentation de la médication	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont amené une augmentation importante</u> du dosage quotidien ou de la fréquence hebdomadaire (50 % ou plus) de la médication donnée au besoin (PRN) dans le but de mieux contrôler ses comportements.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont amené une augmentation modérée</u> de la fréquence hebdomadaire (au moins de 25 %) de la médication donnée au besoin (PRN) dans le but de mieux contrôler ses comportements.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

16. Génère de la crainte ou de la peur	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont souvent généré de la peur ou un état d'hypervigilance</u> chez autrui (ex : peur d'être blessé, peur que ne se produise un accident ou que l'utilisateur ne se blesse).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont à l'occasion généré de la crainte ou des comportements d'évitement</u> ou de l'ignorance envers elle de la part de son entourage.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

17. Nuit au bien-être de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nui de façon majeure à son bien-être</u> en affectant des besoins de base tels que l'alimentation (perte ou prise de poids entraînant des problèmes de santé), l'hygiène personnelle (développement de plaies), le sommeil (insomnies, cauchemars), nuisant ainsi significativement à ses activités de jour.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nui modérément à son bien-être</u> en affectant des besoins de base tels que l'alimentation (mange peu ou de façon excessive), l'hygiène personnelle (refus de se laver à répétition, de se brosser les dents pendant plusieurs jours, présence d'odeurs) ou le sommeil (difficultés d'endormissement, se lève tôt).	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

18. Nécessite une surveillance accrue de la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont nécessité une augmentation de la surveillance étroite et continue de la personne durant une partie significative de ses heures d'éveil</u> (présence à proximité d'une personne responsable pouvant intervenir physiquement en tout temps) afin d'éviter des conséquences et des impacts négatifs pour elle ou pour autrui en raison d'une très haute probabilité de comportements à risque si la personne est laissée sans surveillance étroite.	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont amené une augmentation de la surveillance étroite et continue de la personne durant une partie de ses activités</u> , supérieure à ce qui est attendu pour quelqu'un du même niveau développemental (présence à proximité, notamment lors des temps libres ou des périodes de transition, d'une personne responsable pouvant intervenir physiquement en tout temps) afin d'éviter des conséquences et des impacts négatifs pour la personne ou pour autrui.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

19. Amène des conséquences sur le plan légal ou judiciaire pour la personne	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont eu des conséquences sur le plan légal ou judiciaire (au criminel ou en fonction de la LSJPA)</u> tel que des accusations formelles de gestes délictueux (comportements qui enfreignent la loi) suffisamment importants et documentés pour être soumis à un processus judiciaire ou à la chambre criminelle et pénale ou à la chambre de la jeunesse (ex. : être sanctionné par le tribunal, faire l'objet d'un procès, faire l'objet de non-respect des conditions et être ramené devant le tribunal, etc.).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont entraîné soit l'intervention de la police, soit des plaintes à la police ou des signalements à la DPJ</u> pour troubles du comportement (article 38f), sans que des accusations d'ordre légal ou judiciaire (au criminel ou en fonction de la LSJPA) ne soient portées ou sans que des mesures ne soient prises par la DPJ.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

20. Nuit à l'adaptation de la personne ou à ses apprentissages	Score
Conséquences ou impacts graves : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont bloqué la plupart des occasions d'apprentissage</u> ou l'accès à presque toutes les nouvelles activités d'apprentissage ou d'adaptation (ex. : ses comportements de retrait ou de fuite des contacts sociaux ont diminué considérablement les possibilités de vivre de nouvelles expériences ou de faire de nouveaux apprentissages; ses comportements ritualisés ont été tellement envahissants qu'ils l'ont empêchée de bénéficier pleinement de nouvelles activités, etc.).	2
Conséquences ou impacts modérés : Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de la personne <u>ont limité ou nui à certaines opportunités d'apprentissage</u> ou à l'accès à certaines nouvelles activités d'apprentissage ou d'adaptation.	1
Aucune conséquence ou impact de ce type ne s'est produit au cours des 3 derniers mois ou, s'il y en a eu, ils furent légers.	0

CALCUL DES RÉSULTATS

1. Nuit aux activités et au fonctionnement dans la communauté						
2. Amène une hospitalisation dans une unité fermée de psychiatrie						
3. Génère de l'irritation et du rejet						
4. Nuit aux activités et au fonctionnement résidentiel de la personne						
5. Suscite l'utilisation de moyens de contrôle physiques de la personne						
6. Compromet les liens sociaux de la personne pertinents à son réseau de soutien						
7. Perturbe les activités d'autrui						
8. Génère chez autrui du stress et de la détresse						
9. Porte atteinte à la propriété (de la personne ou à celle d'autrui)						
10. Compromet le niveau d'intégration résidentielle de la personne						
11. Compromet le niveau d'activité de jour (scolaire ou socioprofessionnelle) de la personne dans les sphères autres que résidentielles						
12. Nuit à la santé ou à l'intégrité physique de la personne						
13. Nuit à la santé ou à l'intégrité physique d'autrui						
14. Génère des conflits dans son réseau social (familial et de services)						
15. Amène une augmentation de la médication						
16. Génère de la crainte ou de la peur						
17. Nuit au bien-être de la personne						
18. Nécessite une surveillance accrue de la personne						
19. Amène des conséquences sur le plan légal ou judiciaire pour la personne						
20. Nuit à l'adaptation de la personne ou à ses apprentissages						
SOUS-TOTAL						
Facteur de gravité (multiplicateur)	X 1	X 2	X 3	X 1	X 2	X 3
TOTAL						
TOTAL SECTION	+ =					
CALCUL DU SCORE	X 100/42 =		X 100/24 =		X 100/66 =	
	↓ Score des conséquences et impacts sur la personne		↓ Score des conséquences et impacts sur autrui		↓ Score total des conséquences et impacts	

Pour chaque item, inscrire le score encerclé dans la case correspondante, puis multiplier par le facteur de gravité.